

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 29 juin 2015

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015**

-----

**2015 DVD 182** Éclairage du passage du Pont aux Biches et aménagement de sécurité des trottoirs, rue des Quatre Fils (3<sup>ème</sup>) - Demande d'une subvention de 30 000 euros auprès du Ministère de l'Intérieur.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2015 par lequel Madame La Maire de Paris lui demande l'autorisation de solliciter une subvention de 30 000 euros auprès du Ministère de l'Intérieur ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>ème</sup> arrondissement en date du 15 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame La Maire de Paris est autorisée à solliciter une subvention de 30 000 euros auprès du Ministère de l'Intérieur pour le financement de deux projets :

- Travaux d'éclairage du passage du Pont aux Biches dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement ;
- Travaux de sécurité aux abords de l'école sise 10 bis rue des Quatre Fils, dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

Article 2 : Les dépenses sont imputées au chapitre 23, article 2315, rubrique 822, mission 61000 99 040 et 61 000 99 060 du budget d'investissement de la Ville de Paris au titre de l'exercice 2015 et suivants sous réserve de financement.

Article 3 : Les recettes seront constatées au chapitre 13, article 1321, rubrique 822, mission 61000 99 040 et 61 000 99 060 du budget d'investissement de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**